

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

par Jacques TERMEAU

(Collège Agricole de Chambray Lès Tours - Indre et Loire)

L'enseignement agricole, mal connu des autres ordres d'enseignement, rencontre lui aussi de nombreux problèmes. L'auteur en décrit la structure, et aussi l'isolement.

- Les cycles de l'enseignement agricole public

Dans l'enseignement agricole public on distingue : le cycle court, le cycle long, et l'enseignement supérieur.

1 - le cycle court

(en collèges, en Centre de Formation Professionnelle Agricole (CFPA), parfois en lycées) prépare au CAPA (CAP agricole) ou au BEPA (BEP agricole) ; les élèves viennent alors à l'enseignement agricole soit après la 5^e, soit après la 3^e. L'entrée en collège agricole après la 5^e devient rare.

2 - le cycle long (en lycées)

prépare au BTAO (Brevet de Technicien Agricole à Options) au BTAG (Brevet de Technicien Agricole Général) au BAC agricole, au BTS (Brevet de Technicien Supérieur). Les élèves viennent alors à l'enseignement après la 3^e et "font" une classe de seconde au lycée agricole.

3 - l'enseignement supérieur

peut préparer au BTS ou plus généralement dispense un enseignement d'école supérieure : ingénieurs, vétérinaires...etc...

Le parent pauvre est le plus souvent le cycle court très convoité par les enseignements privés soutenus par une grande partie de la profession et son environnement politique.

Dans certaines options très demandées (garde chasse, sylviculture) le niveau de recrutement est bon, pour les options peu demandées, il est parfois très faible.

- Qui enseigne les mathématiques ?1 - les personnels formés par le Ministère de l'Agriculture

Le Ministère de l'Agriculture a formé des professeurs de Collège Agricole (PCA) à l'Ecole Nationale Féminine d'Agronomie (ENFA) de Toulouse. Un PCA a les mêmes indices et un statut très proche de celui d'un PEG de CET.

2 - les personnels venant de l'Education Nationale

a) quelques instituteurs, certains ayant fait de l'enseignement post-scolaire agricole, ou ménager agricole ;

b) des PEGC, certains de ces personnels sont détachés, d'autres se sont faits intégrer PCA ;

c) des maîtres auxiliaires.

En cycle long l'enseignement des mathématiques est assuré presque exclusivement par des détachés de l'Education Nationale.

- L'enseignement des mathématiques modernes

Il s'est mis en place en 4^e, en même temps qu'à l'Education Nationale. Le Ministère de l'Agriculture a assuré le recyclage des maîtres pour le cycle court de la façon suivante :

1 - Pendant 2 ans : 70-71 et 71-72 presque tous les personnels concernés ont fait 3 stages de 2 jours à l'ENFA de Toulouse.

2 - Ensuite pendant 3 ans, l'ENFA a formé des animateurs pris parmi les professeurs de collège agricole qui ont, en réunions de 2 jours, recyclé leurs collègues PCA ; en 74-75, un stage a été supprimé "faute de crédits".

Personne n'a bénéficié de décharge horaire ni d'heures supplémentaires, ce qui rendait certaines tâches très difficiles, voire impossibles.

Des décharges indispensables ont été réclamées par les animateurs eux-mêmes l'an dernier ; cette année aucun stage n'est actuellement programmé.

Le programme de cycle court a été élaboré par une équipe de l'Ecole Nationale Féminine d'Agronomie de Toulouse qui a consulté tous les "professeurs de Mathématiques" et leurs collègues (en matières techniques surtout).

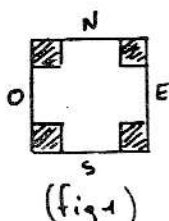
- Et maintenant ?

La fin, possible des stages nuira à l'enseignement. Par département il n'y a que deux ou trois professeurs ; dans les collèges ou les centres de formation le professeur est seul, parfois à 50 km ou 100 km d'un collègue enseignant dans la même option.

Chaque professeur a reçu un minimum de formation, il reste beaucoup à faire ; faute de moyens chacun devra se défendre presque seul.

DANS UN CLUB MATHÉMATIQUE

UN JEU : CIRCUITS PAIRS - IMPAIRS

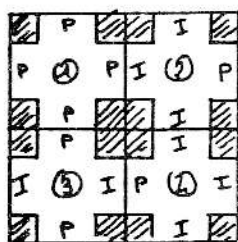


par Jean FROMENTIN (Niort - Deux Sèvres)

ce jeu s'adresse à tous les niveaux,
à des degrés différents bien entendu.

- Présentation

Le jeu se compose d'un certain nombre de carrés appelés "carrefours". (fig. 1)
Chaque "carrefour" possède 4 issues (une sur chaque côté du carré) chacune pouvant être paire ou impaire.
(P) (I)



La figure 2 montre quatre carrefours différents. Les carrefours sont considérés comme "orientés" ; (par exemple : Nord, Sud, Est, Ouest (fig. 1)).
C'est ainsi que les carrefours ② et ④ sont différents.

Première recherche : combien peut-on former ainsi de carrefours différents ? Et quels sont-ils ?

On considère maintenant le passage entre deux carrefours adjacents. Ce passage peut être pair ou impair :

- pair dans les cas suivants : $P|P$; $I|I$; $\frac{P}{P}$; $\frac{I}{I}$
- impair dans les cas suivants : $P|I$; $I|P$; $\frac{P}{I}$; $\frac{I}{P}$.

La nature d'un passage est donc soumise à la règle bien connue de parité : Ainsi, sur la figure 2, les passages ①↔② et ③↔④ sont impairs ; les passages ①↔③ et ②↔④ sont pairs.

- Principes du jeu

Vous avez trouvé, je suppose, qu'il existe 16 carrefours différents. (Suivant leur niveau, les élèves peuvent découvrir plusieurs méthodes de dénombrement).

On peut donc disposer ces carrefours suivant un rectangle de 2×8 ou un carré 4×4 . On suppose que ce rectangle ou ce carré sont les développements de tores.

Un exemple de tore est donné par une chambre à air de roue de voiture ; ou par une cigarette dont on a fait se rejoindre les deux bouts ; le développement de ce tore serait donc le rectangle formé par la feuille de cigarette dépliée.
La figure 3 montre le passage d'un tore (dont on n'a représenté que la moitié), au carré.

On suppose donc sur le carré (fig. 3c) ou sur le rectangle, l'existence des passages AA' , BB' , CC' , ... GG' , HH' .